Pour être sûr de recevoir tous nos emails, <u>ajoutez-nous à votre carnet d'adresses</u>. Si ce mail ne s'affiche pas correctement, <u>suivez ce lien</u>.

Si vous n'arrivez pas à lire ce message, suivez ce lien.



Auvergne-Rhône-Alpes - Mai 2020- N°7

Les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ont le plaisir de vous adresser leur newsletter trimestrielle destinée aux producteurs et agents impliqués dans le développement de l'agriculture biologique.



### Filières & Marchés



# Les grandes cultures bio : une conjoncture marquée par le Covid-19

La conjugaison d'un hiver difficile, responsable de reports importants de semis, de certaines tensions quant à la disponibilité de semences (notamment tournesol bio), et d'un contexte climatique particulièrement sec en Auvergne-Rhône-Alpes, de surcroît en pleine crise sanitaire, tout cela complexifie les perspectives de la filière sur les mois à venir.

#### >> Plus d'infos

# Le marché bio se maintient dans la distribution malgré la crise

Même si ce constat masque de forte disparités avec des filières qui résistent bien à la crise et d'autres qui en souffrent, le secteur de la distribution bio conserve globalement une croissance forte et supérieure au marché conventionnel malgré le Covid-19, en GMS ainsi qu'en magasins bio.



>> + d'info : Cluster bio AURA



## **Aides et subventions**





### Période charnière pour de nombreuses aides en AB

L'ensemble des aides régionales et/ou européennes ou nationale à l'agriculture biologique arrivent à terme cette année : les aides conversion bio (comme l'ensemble des aides PAC), les aides à la prise en charge des frais de certification bio (les dernières demandes étaient à deposer avant le 30 avril), les aides au materiel spécifique bio du PCAE (dernières demandes à deposer avant le 29 mai) et, enfin, le crédit d'impôt AB qui pourra être demandé – en l'état actuel des connaissances - pour la dernière fois en 2021, sur l'exercice 2020.



Comme à chaque fin de dispositive d'aide, nous allons donc entrer dans une période d'incertitude, que nous espérons la plus courte possible.

Les Chambres d'agriculture sont en tout cas mobilisées pour que l'agriculture biologique reste clairement soutenue par les pouvoirs publics les années qui viennent;

Contactez votre conseiller Chambre d'agriculture pour avoir les dernières infos si vous avez un projet.



### Actualité règlementaire



# Les nouvelles règles de contrôle en AB pendant la crise Covid-19

Nouveaux engagements bio, extension de la certification, contrôles documentaires...

L'INAO tient à jour une page questions/réponses sur les sujets en lien avec les contrôles en agriculture biologique.

>> Consulter

# Des changements à anticiper dans la réglementation concernant les poulettes bio

A compter du 1er janvier 2021, la dérogation permettant d'acheter des poulettes de 18 semaines non bio (mais alimentées et soignées en bio dès 1 jour prend fin) : anticipez pour ne pas être en difficulté!



>> + d'infos

#### Les dernières évolutions réglementaires AB

Un nouveau règlement d'exécution (publication le 26 mars) détaille certaines règles comme les conditions de reconnaissance d'une diminution de la durée de conversion bio, les périodes d'allaitement pour les bovins, équins, ovins, et caprins, porcins, la densité intérieure et extérieure pour tous les animaux.

Les principaux changements :

- Une certification possible des cervidés en bio notamment cerf et daim,
- Des surfaces en bâtiment spécifiques pour les équidés et les sangliers
- · Des nouvelles conditions pour
  - les volailles: parentaux pour la production d'œufs à couver pour futures poules pondeuses, élevage des poulettes, bâtiment et aménagement du bâtiment, parcours,
  - $\circ~$  les lapins : bâtiment fixe ou mobile, accès au parcours, aménagement des nids...

>> + d'infos



Infos

#### L'AB gagne du terrain dans le monde

Une étude publiée le 13 février dernier par le FIBL(1) et IFOAM(2) confirme que la dynamique de l'agriculture biologique, phénomène largement avéré en France, est aussi largement une tendance mondiale, sur la base d'une enquête menée dans 186 pays.

#### >> Cliquez pour lire le résumé



- (1) Institut de recherche en agriculture biologique international
- (2) International federation of organic agriculture movements

#### Renouvellement de votre Certiphyto : c'est aussi pour les bio!

Compte tenu de la crise sanitaire, la Draaf a confirmé que « les Certiphyto dont la date de fin de validité se situe entre le 12 mars 2020 et un mois après la fin de la période d'urgence sanitaire, sont prorogés de plein droit jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois suivant la fin de cette période. Cette disposition permet la continuité des achats et de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques »

Si la fin de votre Certiphyto approche, contactez toutefois sans tarder le conseiller Certiphyto de votre Chambre d'agriculture pour qu'il vous accompagne dans cette démarche. Et que vous ne vous retrouviez pas bloqué dans quelques mois...



#### > Découvrir MesParcelles



# **Enregistrez facilement vos interventions et optimisez vos pratiques avec MesParcelles**

- Vous apportez des effluents, composts ou engrais du commerce ? Ils sont si précieux qu'il est important de les utiliser au mieux sur les surfaces.
  MesParcelles vous aide à raisonner la fertilisation au plus près des besoins des cultures.
- Vous souhaitez utiliser des produits de protection des plantes ? Vérifiez en quelques clics s'ils sont homologués en agriculture biologique et s'ils sont adaptés à vos cultures.
- Vos parcelles sont en zone vulnérable ? Avec MesParcelles vous réalisez votre plan prévisionnel de fumure azotée et vous éditez les documents

réglementaires.

#### >> Pour en savoir plus, contactez le conseiller MesParcelles de votre département



### Actualités locales & rendez-vous

#### 2 Ateliers Tech&Bio bovins lait et maraîchage en septembre : notez la date !



- Le 15 septembre sur le maraîchage à la SERAIL, dans le Rhône > maraîchage intensif sur petites surfaces, blanchiment des tunnels par drone et filet d'ombrage, gestion des punaises, approvisionnement de la restauration...
- Le 17 septembre sur l'élevage bovins lait sur une ferme de Dunières, en Haute-Loire > couverts végétaux, destruction prairie, préparation de sol, déchaumage, croisement des animaux, changement climatique...

Ces journées sont organisées par les Chambres d'agriculture avec leurs partenaires.

+ d'infos : Rhône : <u>dominique.berry@rhone.chambagri.fr</u> / Haute-Loire : <u>rtendille@haute-loire.chambagri.fr</u>



Si le message ne s'affiche pas correctement, pivotez votre téléphone pour le lire au format paysage/horizontal.

### Cliquez sur votre département :



#### **Contacts**

> Ain

Claire BAGUET 06 85 16 25 17

claire.baguet@ain.chambagri.fr

> Allier

Anne-Laure REVERDY 06 75 18 82 75

alreverdy@allier.chambagri.fr

> Ardèche

Renaud PRADON 06 85 08 03 57

renaud.pradon@ardeche.chambagri.fr

> Cantal

Lise FABRIES 04 71 45 55 74

lise.fabries@cantal.chambagri.fr

> Drôme

Christel NAYET 06 25 63 58 82

christel.nayet@drome.chambagri.fr

> Isère

Fanny CORBIERE 06 89 95 35 41

fanny.corbiere@isere.chambagri.fr

> Loire

Pierre VERGIAT 06 72 68 70 87

pierre.vergiat@loire.chambagri.fr

> Haute-Loire

Régine TENDILLE 06 78 14 42 53

rtendille@haute-loire.chambagri.fr

> Puy de Dôme

Marie-Claire PAILLEUX 04 73 44 45 46

m-c.pailleux@puy-de-

dome.chambagri.fr

> Rhône

Pascal HARDY 06 71 91 90 07

pascal.hardy@rhone.chambagri.fr

> Savoie Mont Blanc

Marie-Jo DUMAS 06 50 19 14 99

mariejo.dumas@smb.chambagri.fr







www.aura.chambres-agriculture.fr

<u>Désabonnement - conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 (CNIL),</u> <u>vous pouvez à tous moments vous désinscrire de cette lettre en cliquant sur ce lien</u>